

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION REPRÉSENTANTS DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE EN MER Mercredi 30 octobre 2019

INTRODUCTION

Le mercredi 30 octobre 2019 dans les locaux de la Coopérative Maritime de Dunkerque, les maîtres d'ouvrage du projet GridLink ont rencontré les représentants des pêcheurs du littoral Dunkerquois.

Étaient présents :

- Frédéric DROGERYS, Président du Comité Départemental des Pêches du Nord
- Antony VIERA, Secrétaire Général du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins Hauts-de-France
- François HENNUYER, Directeur de la Coopérative Maritime de Dunkerque
- David BARBER (GridLink) accompagné d'un traducteur
- Lisa BOUDEHENT (Arcadis)
- Frédéric BUSSELEZ (facilitateur)

Après un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Frédéric BUSSELEZ a retracé le contexte de la concertation sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ; il a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans une démarche d'échanges réguliers entamés depuis 2 ans.

Puis David BARBER a remercié les représentants du monde de la pêche pour leur implication dans l'organisation et la mise en œuvre des études en mer menées pendant l'été 2019 au large de Dunkerque.

Frédéric DROGERYS et François HENNUYER se sont félicités de l'organisation et de la communication avant et pendant ces enquêtes menées en respectant l'information de tous pour ne pas impacter le travail des pêcheurs.

David BARBER a proposé que les résultats de l'enquête, lorsqu'ils seront finalisés, puissent être transmis aux représentants de la pêche. François HENNUYER a confirmé son intérêt tout en prévenant que, dans un contexte de raréfaction des ressources, les pêcheurs travaillent sur une étude visant à réinjecter des espèces sédentaires ; les résultats des enquêtes menées par GridLink pourraient ainsi être transmises à d'autres partenaires comme l'Université du Littoral ou l'Ifremer.

David BARBER a confirmé que cela ne posait pas de problème.

David BARBER a rappelé les objectifs, caractéristiques et impacts attendus du projet GridLink, notamment pour la partie sous-marine ; il a notamment représenté le calendrier et insisté sur le fait que la pose des câbles s'effectuerait à raison de 2 à 3 km par jour et durerait au total 2 ans, ce qui ne signifie pas une présence continue des bateaux enfouisseurs sur site. Pour conclure cette présentation, il a présenté le calendrier des prochaines étapes de concertation et demandé si les pêcheurs avaient des interrogations spécifiques.

ECHANGES SUR LE PROJET ET LES PROCHAINES ETAPES

A l'issue de l'exposé, de nombreux échanges ont eu lieu.

Antony VIERA demande à quelle échéance les travaux vont commencer.

David BARBER précise que le début de chantier est envisagé à l'été 2021 mais que la fabrication du câble devrait durer un an à partir de cette date. Les travaux devraient donc se dérouler de l'été 2022 à l'été 2023. Il indique, qu'en fonction des contraintes des pêcheurs et des fortes périodes d'activité de pêche, le calendrier peut être affiné et adapté.

Frédéric DROGERYS et François HENNUYER expliquent qu'il y a trois types de flottilles à considérer : les fileyeurs, les chalutiers et les bulotiers (casiers). Leurs activités s'étendent notamment de février à avril puis de mai à juin pour la sole, mais que cette année a été très compliquée. Les pêcheurs constatent les effets de la pêche électrique avec une nette diminution de la biomasse. D'habitude, en cette période, les bateaux sortent 12 à 13 fois par mois ; c'est 2 ou 3 fois à l'heure actuelle pour ne pas brûler du gasoil pour rien en raison des très faibles quantités de poissons pêchées.

Frédéric DROGERYS précise aussi que les pêcheurs dunkerquois se sentent enfermés dans leur zone de pêche qui est restreinte en raison notamment de la présence de bancs, d'une zone Natura 2000 et des études en cours en lien avec le parc éolien. Ils disposent de très peu de zones de report.

Lisa BOUDEHENT comprend la problématique des effets cumulés entre les différents projets qui devra être prise en compte ; même si les projets GridLink et éolien en mer sont distincts et ne seront pas forcément concomitants. Elle indique que l'étude en cours avec le Comité Régional des Pêches, permettant de définir les volumes et espèces pêchés sur deux années pleines (probablement 2016-2017), aidera aussi à proposer des mesures d'évitement et de réduction de l'impact du projet sur les activités de pêche. En tout état de cause, les effets cumulés doivent être déterminés et pris en compte.

François HENNUYER insiste sur la nécessité de coordonner les interventions sur la zone et d'assurer une bonne communication ; il prend l'exemple d'un « embouteillage » qui s'est déroulé deux semaines avant cette rencontre entre trois entités pour cinq bateaux qui menaient des études en même temps sur la même zone. Il répète que l'information dans le cadre des études menées pour GridLink a été optimale mais insiste sur la nécessité d'une coordination générale pour la suite, en lien avec les services de l'État.

Frédéric DROGERYS, mesurant le nombre d'études à mener, puis les travaux dans le cadre du champ éolien et de GridLink, se demande si cela vaudra la peine de sortir pêcher dans les deux prochaines années : « si tu as trois zones de chantier en même temps, tu ne peux pas travailler ». D'autant que les fonds marins étant remués sur certaines zones, cela peut prendre du temps avant que la faune ne revienne.

Antony VIERA fait part d'un retour d'expérience sur d'autres sites et, notamment, à Calais. Il indique que la technique dite du « Jetting » qui consiste à creuser le sol en envoyant de l'eau à forte pression, est celle qui génère le plus de perturbation pour les fonds marins. La méthode dite de « charrue » apparaît être une meilleure solution.

David BARBER précise qu'il existe un panel de techniques pour les installations de câble en mer et, qu'en fonction des résultats des études techniques et environnementales en cours, des propositions seront faites pour choisir la meilleure solution en essayant d'éviter le jetting.

François HENNUYER alerte aussi sur la durée des travaux ; il cite le projet « NemoLink » qui a demandé le double du temps annoncé.

David BARBER indique que des aléas sont toujours possibles mais qu'effectivement, ce projet-là a connu d'importants dépassements assez inexplicables mais que cela reste un cas à part parmi les retours d'expérience connus.

François HENNUYER se dit optimiste, au vue des bonnes relations avec GridLink et RTE (sur ce dossier et d'autres), mais réaffirme l'impérieuse nécessité de bien coordonner l'ensemble des interventions sur site ; d'autant plus que le contexte général est difficile pour les pêcheurs dunkerquois (conséquences éventuelles du Brexit, pas d'autorisation pour pêcher du côté de la Normandie, raréfaction de la ressource liée à la pêche électrique, première zone de pêche contrainte...).

La flottille est en mutation et cherche des solutions pour pérenniser ses activités. Il faut donc prendre toutes les précautions pour ne pas ajouter de difficultés.

CONCLUSION

Frédéric BUSSELEZ remercie les participants pour la richesse des échanges, précise qu'un compte-rendu de la réunion sera réalisé et invite les représentants de la pêche professionnelle à formuler, par écrit, sur le site internet, leurs points de vigilance ou leur avis sur le projet.